



Communication de rentrée Année scolaire 2023/2024

Madame la Maire,
Chèr.e.s collègues,

Le 4 septembre dernier, 6 570 élèves ont fait leur rentrée dans les 35 écoles maternelles, élémentaires et polyvalentes du 14^e arrondissement. Je tiens à saluer ici le travail et l'engagement de l'ensemble des équipes scolaires et périscolaires qui accompagnent tous les jours chacun d'entre eux dans l'apprentissage, le jeu et la découverte.

L'année scolaire 2022/2023 a été marquée par de nombreux projets et événements positifs et je suis fier d'annoncer ce soir que plus de la moitié des objectifs territoriaux du Projet Educatif de Territoire (PEDT) ont été remplis en deux ans !

Nous allons bien évidemment continuer à travailler avec l'ensemble des communautés scolaires et des services de la Ville de Paris sur ces points ainsi que sur l'ensemble des enjeux éducatifs prioritaires de l'arrondissement. Nous allons accélérer encore nos efforts sur les questions bâtimentaires, et notamment sur l'adaptation de nos écoles aux changements climatiques. Et nous continuerons bien évidemment nos actions que ce soit sur les pratiques culturelles et sportives, la santé et le bien-être à l'école, la végétalisation, l'inclusion et l'accessibilité ou encore l'alimentation durable.

Je tiens maintenant à faire le point sur les effectifs au sein de nos établissements scolaires. Comme dans l'ensemble des arrondissements parisiens, nous continuons à connaître une baisse de nos effectifs. Cette baisse est toutefois moins importante que les années précédentes et nous connaissons un réel ralentissement à ce niveau. Le 14^e arrondissement reste l'un des arrondissements les moins impacté par la baisse démographique qui représente cette année 2,3% d'élèves comparés à la rentrée dernière. Je profite des précisions à ce sujet pour vous parler de l'enjeu des fermetures de classes qui a été un sujet majeur l'an passé. Le Rectorat de Paris a ainsi procédé à la fermeture de 6 classes et à la mise en polyvalence de l'école Sévero. Nous avons été dès le départ opposés à ces annonces et avons été mobilisés aux côtés des communautés éducatives concernées pour essayer de sauvegarder les moyens



alloués à l'ensemble de nos établissements scolaires. Je tiens à rappeler que les écoles du 14^e arrondissement ont, en moyenne, plus de 22 élèves par classes, que ce soit en maternelle ou en élémentaire. Ce chiffre est largement supérieur aux moyennes

européennes c'est pourquoi nous sommes et resterons opposés à ces fermetures de classes : l'effectif est un enjeu majeur de la réussite éducative et nous sommes convaincus de l'importance du maintien des effectifs actuels pour permettre aux élèves comme aux professionnel.le.s qui les encadrent d'évoluer dans les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

Je tenais enfin à revenir sur la situation des élèves hébergés en CHU ou domiciliés au sein d'associations présentes sur notre territoire. Cette année encore, nous avons fait le choix de nous réunir avec les directrices et directeurs ainsi que les inspectrices de l'Éducation nationale afin d'aborder collectivement les situations particulières de ces élèves et répondre au mieux à leurs besoins. Près de 120 enfants ont donc été répartis au cas par cas dans l'ensemble des écoles de l'arrondissement. Nous avons aussi continué notre collaboration étroite avec une partie des arrondissements parisiens et certaines communes de la petite couronne lorsque les élèves domiciliés dans le 14^e n'y résidaient effectivement pas, avec pour objectif d'offrir à chaque enfant la possibilité d'aller dans une école proche de son lieu de résidence. Nous restons également extrêmement vigilants sur la situation des élèves hébergés en hôtels sociaux, dont la situation s'est compliquée ces derniers mois en raison de l'amoindrissement de l'offre d'hébergement.

I) L'école : lieu éducatif, lieu de découvertes et lieu de socialisation

A – Favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives... -

Statistiques des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

97.4% des élèves inscrits en maternelle et élémentaire ont fréquenté les TAP sur l'année scolaire 2022/2023. Ce pourcentage, qui a une nouvelle fois augmenté, démontre l'excellence des activités proposées les mardis et vendredis entre 15h et 16h30. À titre de comparaison, 80% des élèves étaient inscrits sur les temps d'activités périscolaires sur l'année scolaire 2019/2020.

On constate par ailleurs que le pourcentage de fréquentation est équivalent en maternelle et en élémentaire (un peu plus de 97% dans les deux cas).

1 275 ateliers TAP sont proposés : 630 le mardi et 645 le vendredi. 906 de ces ateliers sont animés par des animatrices et des animateurs de la DASCO, 369 le sont par des partenaires extérieurs dont 286 par des associations.

14° arr.	MARDI	VENDREDI	Total
Total	630	645	1 275
Élémentaire	388	403	791
ATELIERS ANIMATEURS	207	233	440
APPELS À PROJET	6	5	11
CENTRE PARIS ANIM	17	18	35
CONSERVATOIRE DAC	18	18	36
MARCHE DASCO TAP	78	67	145
MARCHE DJS TAP	60	60	120
PISCINE DJS	2	2	4
Maternelle	242	242	484
ATELIERS ANIMATEURS	233	233	466
APPEL À PROJET	5	5	10
MARCHE DASCO TAP	4	4	8

Répartition de l'offre des TAP

B – Permettre aux élèves de profiter pleinement de leur temps de vacances - Bilan de l'été 2023

En juillet, 22 centres de loisirs étaient ouverts : 12 élémentaires et 10 maternelles, un CLAP « centre de loisirs à parité » à l'école Maurice d'Ocagne était également ouvert, ainsi qu'un centre de loisirs petite enfance à l'école maternelle 15 rue Antoine Chantin. Le dispositif « Tous Au Collège » était par ailleurs proposé au collège François Villon. L'effectif le plus haut a été de 2 083 enfants le 11 juillet, et l'effectif le plus bas de 985 enfants le 31 juillet. 909 enfants étaient présents le 4 août (dernier jour de la première période). En août, 16 centres de loisirs : 9 élémentaires et 7 maternelles, le CLAP (centre de loisirs à parité) à l'école Maurice d'Ocagne était toujours ouvert, tout comme le centre de loisirs petite enfance à l'école maternelle 15 rue Antoine Chantin.



Quatre centres de loisirs Décl'ic'langues, qui proposent une immersion en langues étrangères aux enfants, ont été ouverts cet été. Ainsi, en juillet, le centre de loisirs de la maternelle Jacquier était hispanophone et celui de l'élémentaire Asseline italophone. En août, le centre situé au sein des écoles Maurice Rouvier a proposé une immersion anglophone.

Enfin, une mobilisation conjointe des agents de la DFPE et de la DASCO a permis l'accueil de tout-petits tout au long de l'été. Au total, ce sont 470 enfants, futurs petites sections ou inscrits au sein des établissements d'accueil de la petite enfance de l'arrondissement qui ont été accueilli, soit au centre de loisirs qui leur était dédié, à l'école maternelle 15 rue Antoine Chantin, soit au sein de 5 centres de loisirs dans le cadre de dispositifs passerelle accueillis dans les maternelles Maurice Rouvier, Tombe Issoire, Jean Dolent, Hippolyte Maindron et Maurice d'Ocagne.

C – Répondre aux enjeux éducatifs prioritaires de notre arrondissement – Continuité des actions du Projet éducatif de territoire (PEDT)

Pour rappel, plus de 160 personnes : élèves, parents, personnels de la CASPE 6/14, de la DASCO, de la DJS, de la Caisse des écoles, directrices et directeurs, directrices de crèche, principales, proviseurs, REV (Responsables éducatifs Ville), animatrices et animateurs, PVP (Professeurs de la Ville de Paris), ASEM (Agents Spécialisés des Écoles Maternelles), gardiennes et gardiens,... avaient participé entre les mois de janvier et mai 2021 aux débats concernant l'annexe territoriale 14^e du Projet éducatif de territoire (PEDT) pour les années 2021 – 2026. Ils avaient ensemble défini 5 axes stratégiques et 6 parcours, répondant aux enjeux éducatifs prioritaires pour l'arrondissement. Ensemble ils ont développé 36 objectifs opérationnels et 73 actions à mettre en place d'ici 2026 que nous avons commencé à initier dès la rentrée de septembre 2021 et que nous continuons à mettre en place. A ce stade, comme je vous le disais au début de mon intervention, plus de la moitié des objectifs identifiés ont été rempli.

Parcours langues et cultures étrangères :

- **Mise en place d'évènements conviviaux communs autour des langues et des cultures étrangères**

Exemple : Organisation d'un forum des langues en juin 2023 à l'EE Jean Zay regroupant l'ensemble des écoles participant au programme « Décl'ic'langues ».

- **Dégager des temps communs permettant de concevoir des activités communes ou complémentaires**

Exemple: Départ des équipes de l'EM et de l'EE Fournier, écoles tournées vers l'apprentissage de la langue allemande en voyage pédagogique à Berlin



- Renforcer l'immersion, les bains de langues étrangères dans les différents temps de la vie de l'enfant

Exemples : Ouverture d'un atelier en langue arabe à l'EM Jacquier. Extension de l'ouverture des centres de loisirs Décl'ic'langues à chaque période de vacances.

- Mobiliser les parents et des adultes bénévoles bilingues

Exemple : Développement du recours au bénévolat des familles qui souhaitent participer à des actions éducatives dans les crèches ou les écoles.

- Doter les établissements et les professionnels d'outils spécifiques

Exemple : Recrutement d'une animatrice en charge du développement du programme Décl'ic'langues qui intervient par ailleurs pendant le temps d'interclasse

En perspective pour cette année scolaire :

- Ouverture d'un centre de ressources Décl'ic'langues à l'EE Pierre Larousse.
- Renforcement des convergences entre les langues étrangères et les pratiques artistiques notamment dans le cadre du futur centre ressources
- Ouverture d'ateliers arabophones au sein de 6 écoles maternelles
- Renforcement du programme Décl'ic'langues par le recrutement, la formation et la fidélisation d'animatrices et animateurs ressources

Parcours éducation artistique et culturelle :

- Mettre en place des sorties combinant visites et randonnées urbaines

Exemple : Nous avons proposé tout au long de l'année des randonnées à thèmes aux enfants des écoles élémentaires (Sur les traces de Gainsbourg, randonnées Street-Art, Ballades « Poésie et Paris » ...)

- Cartographier les partenariats existants

Exemple : Un catalogue de l'ensemble de l'offre culturelle de l'arrondissement a été créé en lien avec les forces vives du territoire. Ce catalogue a ensuite été partagé avec les équipes scolaires et périscolaires.



- **Lecture : Passerelles EAPE/écoles avec les EPListes pour des projets communs**
Exemple : Des EPListes ont commencé à intervenir dans les EAPE de l'arrondissement notamment avec des lectures de contes.

- **Valoriser les institutions culturelles locales**

Exemples : Mise en place d'un partenariat entre l'EE Delambre, le collège Paul Bert et la Fondation Cartier autour de l'exposition de l'artiste Fabrice Hyber. En complément des partenariats déjà noués entre le Conservatoire et les écoles du 14^e arrondissement (EE Fournier, EE Simone Veil,...), l'EE Prisse d'Avennes bénéficie depuis la rentrée de septembre 2023 d'une classe orchestre sur le même modèle que l'EE Alain Fournier.

En perspective pour cette année scolaire :

- Renforcement des temps communs d'échange autour des projets et des pratiques professionnelles entre les crèches, les écoles maternelles et les écoles élémentaires, que ce soit au niveau scolaire et périscolaire
- Développement des projets de fresques basés sur les propositions des enfants et des équipes scolaires et périscolaires qui les accompagnent
- Développement du partenariat noué entre les écoles du 14^e arrondissement et le Conservatoire par l'extension de l'offre aux GS de l'EM Fournier et à une école supplémentaire en élémentaire

Parcours éducation physique et sportive :

- Organiser une exposition sur le thème de l'olympisme à la mairie du 14^e arrondissement à destination des enfants et des jeunes

Exemple : Semaine de l'Olympisme accueillie à la Mairie du 14^e arrondissement au mois de mars mêlant pratiques artistiques (exposition, chants) et pratiques sportives

- Organiser des projets sportifs communs

Exemples : Organisation de l'évènement « Alors on danse ! » par les équipes périscolaires de l'EE Chantin. Cette évènement a réuni des élèves de 18 centres de loisirs (EM et EE) du 14^e dans la Salle des Fêtes en juin dernier.

- Renforcer l'apprentissage de la natation

Exemples : Les élèves des GS Alain Fournier et Maurice Rouvier bénéficient depuis l'année dernière de temps de piscine supplémentaire les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires dans le cadre de l'opération « Futurs nageurs ». Développement du « Savoir nager » et mise en place d'accompagnements spécifiques pour les



élèves ayant des difficultés importantes (15 élèves cette année). Mise en place d'un stage de natation pour les GS de l'ensemble des écoles de l'arrondissement.

- Développer l'apprentissage des mobilités douces, sports de glisse

Exemple : Dans le cadre du centre ressources de mobilités douces, 32 agents ont été formés au dispositif « Savoir rouler à vélo » afin de mieux accompagner les 6-11 ans dans leur apprentissage de la pratique. Cette formation a également permis à ces agents de maîtriser les petites réparations mécaniques nécessaires pour le matériel situé au sein des établissements scolaires.

- Diffuser plus largement et systématiquement les menus aux équipes éducatives notamment aux enseignant.es afin qu'ils/elle.s puissent les utiliser en classe

Exemple : Mise à jour de la page internet des menus par la Caisse des écoles du 14^e, permettant de les consulter 3 semaines à l'avance, pour les écoles comme pour les collèges et d'avoir une information détaillée sur chaque composant.

En perspective pour cette année :

- Organisation d'un mois olympique et paralympique dans les crèches et les écoles pour valoriser les valeurs olympiques (chants, dessins, démonstrations, activités)
- Création de sections féminines et promotion des pratiques sportives féminines en proposant aux élèves d'assister à des rencontres sportives féminines
- Organisation de l'évènement Push Car au parc Montsouris en avril 2024
- Mise en place de randonnées à vélo sécurisées dans l'arrondissement
- Développement du centre ressources « Savoir rouler à vélo »

Parcours santé :

- Pour prévenir le harcèlement, mutualiser et généraliser les actions menées à l'école et au collège

Exemples : Nouvelle formation des REV et de leurs équipes à la prévention des violences et du harcèlement par Monica Toscano et Prevention in Act. Formations spécifiques de 10 REV afin qu'ils soient agents ressources et formateurs sur cette thématique.



- Travailler sur le rapport au corps et les émotions à la crèche et sur les temps scolaire et périscolaire

Exemples : Nous avons mis en place 2 malles aux émotions supplémentaires à disposition des centres de loisirs volontaires. Un cahier voyage est proposé avec les malles afin de faire le lien entre tout ce qui est fait sur chaque établissement. La réserve de livres créée des professionnels DASCO/DFPE sur les thématiques "Famille inclusive", ou encore « Egalite filles-garçons », a été étoffée.

- Trouver de nouveaux moyens de communication afin de sensibiliser les familles aux dangers des écrans

Exemples : Organisation d'une conférence sur les dangers des écrans à destination des familles lors du forums « Vacances et parentalité » qui a eu lieu fin janvier. Organisation de conférences sur cette thématique directement au sein des établissements scolaires en lien avec les équipes pédagogiques et les représentants des parents d'élèves volontaires.

En perspective cette année :

- Généralisation des passerelles et des échanges entre les crèches et les écoles pour une meilleure adaptation des enfants lors de l'entrée en maternelle.
- Développement des espaces de bien-être et d'intimité pour permettre aux enfants de s'isoler, en particulier sur les temps périscolaires (type bulle zen comme à la maternelle Delambre).
- Intervention des professionnels sur la question de l'intimité et du rapport au corps : projet de réunion-conférence avec les services de la médecine scolaire.

[Parcours réussite de tou.te.s](#)

- Organiser des mini-forums devant les écoles pour informer les familles sur les dispositifs d'accompagnement et le réseau associatif existants / Renforcer la présence du tissu associatif Porte d'Orléans.

Exemples : Nous avons organisé une deuxième édition du Forum de la Porte d'Orléans en mai dernier. Une centaine de personnes étaient présentes. L'objectif de ce forum était de communiquer aux familles les informations sur les dispositifs existants au sein des associations du quartier en lien avec la Caisse des écoles et du SPOP. Comme l'année précédente, un dispositif similaire a été proposé aux habitants de la porte de Vanves en juin.



- Renforcer l'accompagnement, former et sensibiliser tous les professionnels à l'accueil d'enfants à besoins particuliers

Exemples : Cette année, 20 centres de loisirs sont allés passer un mercredi après-midi des vacances et un mercredi par mois au CLAP pour des temps d'inclusion et d'handisport. En complément de la référente inclusion recrutée l'année dernière, une développeuse inclusion a été recrutée afin de former les agents à l'accueil d'élèves à besoins particuliers, elle intervient notamment sur le temps de l'interclasse. Les animatrices et animateurs ont accompagné 48 enfants au Forum du Handicap organisé en juin dernier pour des ateliers de sensibilisation et des activités artistiques et sportives.

- Développer les actions d'accompagnement à la parentalité notamment en proposant des actions de mentorat et d'entraide entre familles

Exemples : Organisation de plusieurs ateliers ludothèques parents/enfants au cours de l'année (EP Sévero, GS Fournier, GS Ocagne, EM Jacquier, GS Rouvier). Mise en place d'ateliers à destination des parents au sein de l'EM Fournier et de l'EM 55 Sarrette notamment autour des idées de loisirs à proposer à la maison en dehors des écrans. Organisation d'une journée à la mer à destination de 48 enfants et 48 parents avec les équipes d'animation.

En perspective cette année :

- Accompagnement des familles éloignées du numérique pour accéder aux informations en ligne et sollicitation des associations pour du prêt de matériel
- Développement d'actions d'accompagnement à la parentalité notamment en initiant des actions de mentorat et d'entraide entre familles

Parcours développement durable :

- Développer des goûters et des pique-nique zéro déchet et diminuer les petits conditionnements en plastique

Exemple : Depuis le mois d'avril, un goûter est proposé par la Caisse des écoles du 14^e à l'ensemble des élèves des écoles élémentaires.

- Favoriser les activités de pleine nature (tous degrés) sur les temps scolaire et périscolaire :

Exemple : Organisation de l'évènement push-car dans le parc Montsouris en mai dernier. Au total, 48 centres ont participé (717 enfants), dont 13 du 14^e arrondissement.



- **Sensibiliser les enfants aux enjeux du développement durable**

Exemples : Nombreux temps de sensibilisation organisés à destination des enfants à l'Académie du Climat et au centre de ressources développement durable situé au sein du GS Maurice d'Ocagne. Recrutement d'une intervenante spécialisée qui intervient sur le temps des TAP et de l'interclasse pour aider à la végétalisation des cours et proposer des ateliers sur le thème du jardinage et de la végétalisation.

- **Mettre en place un tri des déchets alimentaires (bio déchets) dans toutes les EM et EE**

Exemple : Depuis la rentrée, la collecte des bio déchets est effective dans la majorité des EM et EE de l'arrondissement. A partir de janvier 2024, l'ensemble des établissements seront collectés.

- **Encourager la labellisation des établissements (E3D Eco-école voire certification Écocert, etc.) pour créer une émulation et généraliser les éco-délégués dans toutes les écoles**

Exemple : Deux nouvelles écoles ont été labellisées E3D l'année dernière : l'EM 34 Sarrette et l'EP 69 Ouest.

- **Doter les établissements d'équipements environnementaux**

Exemple : Les livraisons de plantes par la DEVE aux établissements scolaires sont désormais biannuelles. Cette opération d'envergure permet aux équipes scolaires et périscolaires de proposer des temps de jardinage au sein de l'ensemble des écoles de l'arrondissement.

En perspective cette année :

- Généralisation de la mise en place du tri des déchets alimentaires (bio déchets) dans toutes les écoles et mise en place de temps de sensibilisation au gaspillage alimentaire auprès des enfants
- Multiplication des projets éducatifs de végétalisation en intégrant et en formant tous les acteurs y compris les parents
- Accompagnement à la labellisation E3D Eco-école voire certification Écocert, etc d'établissements supplémentaires



II) Un accueil de qualité dans des bâtiments entretenus et rénovés

A – Rénover, repenser et rafraichir les bâtiments pour toujours mieux accueillir les enfants

En 2023, 23 écoles ont bénéficié de travaux sur les programmations de la DASCO et de la DCPA (hors opérations de maintenance et d'entretien réguliers) pour un montant de 4 millions d'euros.

Les investissements réalisés dans les bâtiments permettent d'abord améliorer le cadre de vie scolaire de nos enfants : modernisations de sanitaires, modernisations des menuiseries extérieures, rénovations de réfectoires, travaux de sécurité bâtiminaire et des personnes et permettent chaque année aux enfants du 14e de profiter d'améliorations significatives de leur cadre de vie. Ces améliorations permettent aussi de rendre plus agréable le cadre de travail des agents de la Ville, de la Caisse des écoles et des personnels de l'Éducation Nationale.

Quelques exemples :

- Modernisation de trois blocs sanitaires de la maternelle 13 Ouest, en co-concertation avec le CAUE dans le cadre d'un projet ambitieux de conception des toilettes « idéales » selon les besoins des enfants et des adultes qui les entourent. L'EM 13 Ouest est la maternelle pilote de ce projet au niveau parisien.
- Modernisation des menuiseries (fenêtres et/ou portes) du GS Antoine Chantin, du GS Delambre et de l'EP Sévero.
- Confortation du bâti : étanchéité des terrasses du GS Alain Fournier (1ère phase : terrasse végétalisée), mise en sécurité des cheminées de l'EE 12-14 Alésia, modernisation des verrières des réfectoires de l'EP 69 Ouest, mise en sécurité du plancher haut de la cave de l'EE Delambre, réfection des gouttières sur rue de l'EE 8 Maurice Rouvier et remplacement des portes à pivot de l'EP Sibelle.
- Confort des locaux : Réfection de plusieurs réfectoires (EE Arago, EE Jean Zay, EM Maurice Ripoche), réfection des peintures du préau de l'EM 3bis Alésia, rénovation des terrasses accessibles de l'EE 3 Alésia, réfection des sols de 2 classes de l'EM 22 Antoine Chantin, et modernisation de la salle de musique de l'EE 20 Chantin.
- Travaux de sobriété énergétique : relamping Led dans l'EE Asseline et à l'EP 69 Ouest.
- Amélioration des conditions de travail des agents Ville de Paris : création de bureau REV de l'EM Maurice Ripoche, rénovation des locaux des agents de service de l'EE Jean Zay.



- Sécourisation du GS Maurice d'Ocagne : mise en service de l'alarme anti-intrusion reliée à la SCOP, remplacement des portes de la loge, pose de détecteurs d'éclairage à l'entrée du GS.

- Sécurité incendie : SSI de l'EE Jean Zay, création de locaux de stockages sécurisés à l'EP 69 Ouest.

B – Des espaces extérieurs rénovés et repensés pour répondre aux enjeux climatiques – Les cours Oasis

Nous continuons de transformer les cours d'écoles pour créer des espaces plus ludiques, plus rafraîchis, repensés et plus agréables à vivre au quotidien. Ainsi, dans la continuité de la cour de la maternelle Jean Dolent, de celle de la maternelle 3 bis rue d'Alésia, de la maternelle et de l'élémentaire Maurice d'Ocagne, de l'élémentaire Asseline, de la maternelle Maindron et de l'une des deux cours de l'élémentaire Maindron, deux cours d'écoles ont été refaites et végétalisées l'été dernier : la cour de la maternelle 34 Sarrette et la seconde cour de l'élémentaire Hippolyte Maindron.

Les enfants, les parents, l'ensemble des communautés éducatives (directrices, directeurs, enseignantes, enseignants, PVP, REV, animatrices, animateurs, gardiennes, gardiens, ASEM, ATE) ont été associé à la conception de ces cours dans le cadre de la co-concertation préalable à l'élaboration des projets. Outre le rafraîchissement des espace extérieurs, l'objectif est de proposer aux enfants des activités nouvelles, variées et évolutives. À l'été 2024, ce sont les cours des écoles 20 et 22 rue Antoine Chantin, de l'école élémentaire Boulard et de la cité scolaire François Villon qui devraient bénéficier des travaux « Oasis ».

C- Des écoles accessibles et adaptées au besoin de toutes et tous

Une grande partie de notre patrimoine scolaire, ancien, ne répond malheureusement pas aux exigences en matière d'accueil des publics en situation de handicap, nous travaillons néanmoins activement sur cet enjeu majeur afin de garantir le meilleur accueil de toutes et tous.

Après l'élémentaire Pierre Larousse (pour laquelle la création de la rampe extérieure est programmée en 2024) ce sont maintenant les travaux sur le groupe scolaire Sévero qui sont en phase préparatoire pour l'été 2024.

Cet établissement, désormais école polyvalente, va également bénéficier en 2024 de la réorganisation de ses locaux en conséquence à la création de cet ascenseur.

Nous avons en parallèle lancé les études pour les écoles Prisse d'Avennes et 55 Sarrette, ainsi que pour les écoles maternelle et élémentaire Boulard afin qu'elles aussi puissent elles aussi être accessibles. Les écoles Prisse d'Avennes



et 55 Sarrette, ainsi que la maternelle Boulard devraient donc être rendues accessibles à l'été 2025, et l'école élémentaire Boulard et le groupe scolaire Rouvier à l'été 2026.

Nous avançons ainsi rapidement sur notre objectif qui est d'avoir une école accessible dans chaque quartier de l'arrondissement en 2026, je tiens par ailleurs à ajouter que la moitié des écoles du 14^e arrondissement seront complètement accessibles en septembre 2026.

III) Bien manger dans les écoles du 14^e

A – Nourrir les enfants de 0 à 16 ans de l'arrondissement

Comme vous le savez, la Caisse des Écoles du 14^e est un établissement public autonome en charge notamment de la restauration dans les établissements scolaires publics du 1^{er} et 2nd degré de l'arrondissement. C'est un établissement dans lequel siègent au sein du conseil d'administration dix élus de notre conseil municipal mais aussi dix représentants des sociétaires (représentants des parents d'élèves) et dix personnalités qualifiées dont nos deux parlementaires, des directeurs d'école ou encore les inspectrices de l'Éducation Nationale, ...

La Caisse des Écoles du 14^e cuisine et livre plus d'1,3 million de repas pendant les périodes scolaires pour les 35 écoles maternelles, élémentaires et polyvalentes, les deux jardins d'enfants, quatre collèges mais aussi pendant les vacances pour les centres de loisirs de l'arrondissement et deux espaces Nature et Découverte.

Si je poursuis sur les chiffres, ce sont ainsi plus de 9 enfants sur 10 scolarisés dans le 1^{er} degré qui déjeunent aujourd'hui à la cantine, et plus de 4 sur 5 au dans le second degré. Au total, ce sont 4 505 familles de l'arrondissement qui sont inscrites auprès de la Caisse des Écoles représentant 7 421 enfants et élèves en octobre 2023.

B – Proposer une alimentation équilibrée et durable pour toutes et tous dans un contexte de crises

Même si ces dernières années ont été marquées par des crises qui ont particulièrement impacté la production agroalimentaire en France et en Europe, combinées avec les hausses des coûts de l'énergie et des dépenses, ainsi que l'inflation importante, la Caisse des Écoles et la Mairie d'arrondissement en lien avec la Ville de Paris, ont continué à développer une offre alimentaire adaptée aux enjeux de notre temps et à respecter les engagements pris pour cette mandature mais aussi ceux spécifiés dans le Plan d'Alimentation Durable.



Je profite de ces derniers éléments pour rappeler que malgré ce contexte particulier le prix des repas n'a pas augmenté depuis 2015. La Ville de Paris et la Mairie du 14^e ont en effet, à l'inverse d'autres communes, fait le choix de ne pas répercuter sur les familles l'envolée des coûts des denrées alimentaires ou de l'énergie.

Pour l'année scolaire 2023/2024, le prix des repas restera donc inchangé, toujours avec une tarification calculée en fonction des revenus du foyer. Ce maintien des tarifs traduit la volonté de la municipalité de protéger le pouvoir d'achat des familles parisiennes. La qualité des repas servis aux élèves des écoles et collèges du 14^e est bien évidemment maintenue.

C – Continuer à développer une offre alimentaire adaptée aux enjeux de notre temps

Tout au long de l'année scolaire 2022/2023, l'activité de la Caisse des Écoles du 14^e aura été marquée par la poursuite et la réalisation d'objectifs qualitatifs définis ces dernières années. Je pense notamment à augmentation du taux d'alimentation durable dans les menus, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, au développement du cuisiné et préparé « maison », aux propositions de nouvelles recettes, avec en particulier une offre végétarienne renouvelée et augmentée, permettant depuis la rentrée 2022 deux menus végétariens par semaine et une offre quotidienne dans le second degré. Nous sommes d'ailleurs précurseurs dans ce domaine à Paris et nous pouvons nous en féliciter ! Les équipes de la Caisse des Écoles ont également travaillé sur l'amélioration du système d'information des convives et de leurs parents sur les menus et la qualité des produits proposés sur le site de la Caisse des Écoles, à la réduction des emballages et contenants en plastique, à l'organisation de pesées de déchets alimentaires dans les écoles du Territoire Zéro Déchets en collaboration avec l'association Biocycle avec le soutien de ma collègue Sinda Matmati, l'organisation du tri des déchets alimentaires dans toutes les écoles depuis le 1^{er} septembre, la généralisation de la collecte des bio-déchets pour une valorisation via méthanisation ou compost, des animations dans les écoles et les collèges avec le groupement des agriculteurs bio d'Île de France...

La liste des actions menées par la Caisse des Écoles en complément de ses missions de restauration scolaire est donc très longue et dense, et je ne peux que féliciter cet excellent travail des équipes en lien avec les équipes scolaires et périscolaires de nos établissements du 1^{er} et 2nd degré.

Mais je voudrais surtout revenir avec vous sur la grande nouveauté de l'année dernière, et la réalisation d'un engagement de notre mandature, qui a été une demande forte des parents d'élèves, depuis de longues années : la distribution généralisée de goûters dans les écoles élémentaires, pour apaiser le temps du goûter et contribuer à l'équilibre alimentaire des enfants. Mis en œuvre progressivement au cours du premier semestre 2023, il se met



aujourd'hui en place dans le quotidien de nos activités périscolaires après 16h30 et rencontre une grande satisfaction des enfants et des parents.

Ces nombreuses actions ont été reconnues, et nous sommes très fiers que la Caisse des Ecoles ait remporté la première place dans les catégories "Cuisiner des repas sains et savoureux" et "Engager les équipes, les convives et les acteurs" à l'occasion des premiers trophées de la restauration collective durable décernés lors du Festival du Mieux Manger organisé par la Ville de Paris en juin dernier. Ces récompenses arrivent comme une juste reconnaissance des actions menées par les agents de la Caisse des Écoles en matière d'alimentation durable et d'éducation au goût.

Pour l'année 2023-2024, je tiens à vous informer que la Caisse des Écoles du 14e participera à la démarche Climat Cantines et bénéficiera d'un accompagnement des associations Bio Consom'acteurs et Eco2 Initiative. Au programme de ce projet : bilan carbone, formations et ateliers d'éducation à l'alimentation durable dans 30 classes de l'arrondissement.

Enfin, et pour terminer, je tiens à saluer et remercier les 228 agents de la Caisse des Écoles pour leur travail et leur engagement quotidien auprès de nos enfants.

IV) L'école : capitale de la Ville-du-Quart d'heure

A - Sécuriser et végétaliser les *Rues aux enfants*

Testées depuis la rentrée de septembre 2020, les Rues aux enfants consistent en la piétonisation totale ou partielle des abords des crèches, des écoles maternelles et primaires ainsi que des collèges. Elles ont vocation à sécuriser le chemin maison-école pour les enfants, mais aussi à lutter contre la pollution de l'air et sonore en supprimant le passage de véhicules motorisés lorsque c'est possible au niveau des établissements scolaires et de la petite enfance. Quand la circulation ne peut pas être totalement coupée, la rue est mise en aire piétonne ou en zone de rencontre, ce qui signifie que seuls certains véhicules peuvent y circuler, et ce, au pas, les piétons étant prioritaires sur la chaussée. Le dispositif permet également aux habitantes et aux habitants du quartier de se réapproprier les rues et à celles-ci, de retrouver une seconde nature grâce à la végétalisation et aux marquages ludiques. Le passage des véhicules de secours, de transport de personnes handicapées et de livraison reste bien évidemment assuré.

Après les rues Asseline, Sévero, Jacquier et Huyghens, nous avons finalisé cet été le projet de la RAE Jean Dolent. Cette rue qui ne peut être complètement piétonnisée pour raison de sécurité : la rue jouxte la prison de la Santé, a



été largement apaisée de par la modification du plan de circulation et la mise en tête bêche pour limiter le trafic de transit devant l'école. Le tronçon rue Messier/ rue de la Santé est devenu zone de rencontre, comme la rue Asseline et nous avons procédé

à l'agrandissement du parvis de l'école, au rétrécissement de la chaussée et à la création de 125m² de parterre pleine terre le long de la maternelle. Pour ce qui est de cette année, nous allons également fermer à la circulation la rue Delbet, avant une phase ultérieure de concertation sur les aménagements.

Concernant le projet de RAE Prisse d'Avennes, dont je vous avais parlé l'année dernière et que nous avons mis en aire piétonne à l'automne dernier, la phase de concertation pour les aménagements commencera en 2024. Des concertations devraient également débuter prochainement pour les projets des rues Guillemot, Lebouis et Leclerc.

B - Proposer aux Parisiennes et Parisiens de nouveaux lieux de convivialité et d'inclusion sociale - Ouverture des cours les samedis

Dans le cadre du projet de développement de la « Ville du quart d'heure », nous avons souhaité mettre en place, en même temps que l'ensemble des arrondissements parisiens, l'ouverture au public des cours d'écoles les samedis. L'objectif de l'ouverture de ces cours est, pour rappel, de mettre à dispositions des Parisiennes et des Parisiens de nouveaux lieux de convivialité et d'inclusion sociale proches de chez eux.

Depuis mai 2022, ce sont les cours de l'école maternelle Jacquier, de l'école maternelle 3 bis Alésia et de l'école élémentaire Boulard qui sont ouvertes au public.

Ces espaces connaissent un grand succès auprès des habitantes et des habitants : la cour de l'élémentaire Boulard est dans le top 3 parisien des cours les plus fréquentées. Celle de la maternelle Jacquier, seule cours ouverte en continu depuis le mois de mai 2021, est quant à elle dans le top 5 (sur 46 cours ouvertes à Paris). Des activités ouvertes à toutes et tous y sont toujours régulièrement proposées, notamment notre grande fête de l'année passée : le 14^e à hauteur d'enfants qui a été un moment de joie pour les petits et les grands, avec spectacles, animations, goûters, booms, DJ, jeux et qui aura réuni plus de 1 300 personnes dans les 4 cours qui étaient ouvertes au public.

Nous travaillons actuellement pour toujours plus mettre en lumière ces espaces qui peuvent autant accueillir une réunion associative, qu'un anniversaire, qu'un cours de yoga ou un match de handi-basket... Ou tout autre beau projet pour animer nos quotidiens juste en bas de chez soi !



C – Renforcer l’offre du tissu associatif parisien – Projet de mutualisation des locaux scolaires

Enfin, comme vous le savez, le 14^e a été l’arrondissement parisien qui a porté l’an passé l’expérimentation de la mutualisation des locaux municipaux à destination des associations. Cette expérimentation, qui prévoyait notamment l’usage de locaux scolaires en dehors des temps de présence des élèves a été un grand succès et pérennisée depuis le mois de septembre.

Ainsi, nous sommes passées de 6 à 9 écoles élémentaires ou polyvalentes concernées : Arago, Boulard, Maindron, 69 Ouest, Sévero, Prisse d’Avenues, Rouvier, Simone Veil et Antoine Chantin.

Cette année, 15 associations du 14^e proposant des cours de yoga, d’improvisation, de danse, de théâtre, de tennis de table, d’arts martiaux, de football, de boxe, de tai chi ou encore de dessin ou de chant auront donc l’occasion de profiter des préaux et des cours de ces établissements pour leurs activités à destination des habitantes et des habitants. L’usage est possible en semaine entre 18h30 et 22h et le samedi entre 10h et 17h.

Enfin, je tiens à préciser que la mutualisation de ces espaces est destinée à des associations proposant des activités pérennes car il est nécessaire de signer une convention tripartite pour bénéficier de ce dispositif.